

## **AVIS PUBLIC**


### **Aux contribuables de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, que lors de la séance ordinaire de ladite municipalité tenue le 15 juillet 2015, le conseil a étudié et adopté le règlement numéro 2015-280 modifiant à nouveau le règlement numéro 2005-158, tel qu'amendé, afin d'autoriser l'utilisation des planches à roulettes sur les surfaces de roulement asphaltées dans les parcs régionaux.

Ledit règlement est déposé au bureau de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska situé au 142 de la rue Dufferin, bureau 100, à Granby, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Fait à Granby, province de Québec, ce seizième (23<sup>e</sup>) jour du mois de juillet deux mille quinze (2015).

La directrice générale adjointe et  
secrétaire trésorière adjointe



Judith Desmeules